



Vigne

N°17
20/12/2022
BILAN



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

BILAN DE LA SAISON 2022

Le bilan climatique

Le bilan phénologie

Le bilan sanitaire

Fréquence et intensité des attaques des principaux bioagresseurs de la vigne

Une campagne 2022 climatiquement plus chaude et plus sèche que la moyenne des trente dernières années avec un épisode de gel en début de végétation.

Un bilan sanitaire plutôt bien maîtrisé tant au niveau pathologie que ravageurs.

Enfin un bilan récolte plutôt satisfaisant qualitativement mais quantitativement plus décevant que l'année dernière.

Le réseau de surveillance

• Les observateurs

Comme l'année dernière, la formation des observateurs a été faite individuellement en début de campagne, les différents ravageurs ont été présentés sur site à l'aide de documentation.

Les protocoles et les fiches d'observation sont fournis aux observateurs en début de saison ainsi que le Guide de l'observateur : « La Vigne » s'ils ne l'ont pas déjà.

Pour ceux qui le désirent, des tableaux Excel leur sont fournis pour enregistrer les observations et les visualiser sur des graphiques. Notamment pour les ravageurs (vers de la grappe et cicadelles). Ces fichiers peuvent être envoyés par mail pour transmettre les observations aux animateurs de réseaux.

Lors de ces visites individuelles, le matériel de piégeage est distribué.

La rédaction du Bulletin Santé du Végétal Vigne Haut-Poitou 2022 est réalisée grâce aux informations transmises par 12 viticulteurs et 1 technicien. Ce réseau est établi sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

• Les parcelles observées

Le réseau de surveillance du Vignoble du Haut-Poitou est constitué de 34 points d'observations répartis sur 13 exploitations, couvrant ainsi les 700 ha que compte le vignoble du Haut-Poitou.

Soit :

- 5 parcelles témoins ;
- 11 parcelles de référence ;
- 1 parcelle maladie du bois ;
- 13 parcelles « suivi des vers de la grappe » ;
- 4 parcelles « suivi des cicadelles » ;

Ce réseau s'appuie sur 2 thématiques principales : une surveillance des maladies et une surveillance des ravageurs de la vigne.

Surveillance des maladies :

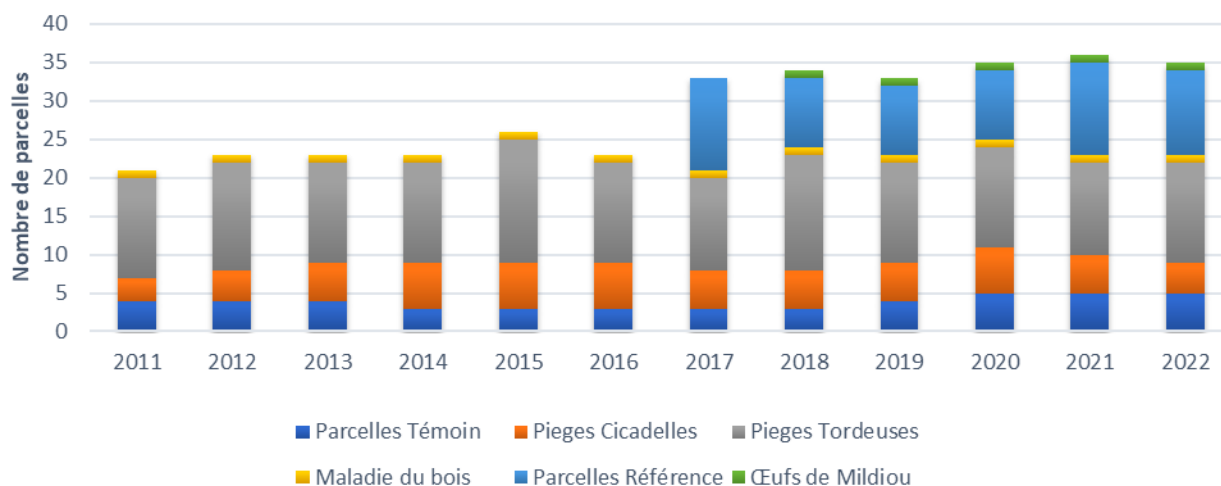
- Un suivi du développement des œufs de mildiou qui subissent les conditions climatiques au sein du vignoble.
- Un suivi de parcelles témoins : portion de parcelle qui ne reçoit aucun traitement phytosanitaire. Il permet d'informer de la présence ou de l'absence des maladies fongiques, de détecter l'apparition des premiers symptômes et d'évaluer le niveau de pression du parasite.
- Un réseau de parcelles de référence. Celles-ci sont conduites de façon conventionnelle ou biologique par le viticulteur et ne changent en rien sa façon de travailler. Ces observations permettent de signaler les premières sorties de taches, ou encore des événements très localisés (orages de grêle...).
- Le réseau est complété par le suivi d'une parcelle de sauvignon basée à Marigny Brizay, dans laquelle sont observées les maladies du bois (Eutypiose, Esca et BDA).

Surveillance des ravageurs :

- Des données de piégeage (tordeuses et cicadelles), des comptages spécifiques ainsi que des observations de dégâts.

Toutes ces informations sont complétées par des observations que nous appelons « Tour de plaine », ce sont des observations aléatoires faites au sein du vignoble lors de nos tournées du lundi qui peuvent aussi répondre à des signalements ou préoccupations des viticulteurs.

Evolution du réseau sur les 10 dernières années



Au fil du temps le réseau BSV Haut-Poitou se maintient. Le suivi des 5 parcelles témoins non traités (TNT) est assuré par les viticulteurs accompagnés des techniciens FREDON. Onze parcelles en conditions protégées appelées parcelles de références complètent le réseau. Cinq d'entre elles sont attenantes aux parcelles témoins. Au global, 5 parcelles de Chardonnay et 6 de Sauvignon sont le reflet de l'évolution des maladies dans le vignoble du Haut-Poitou.

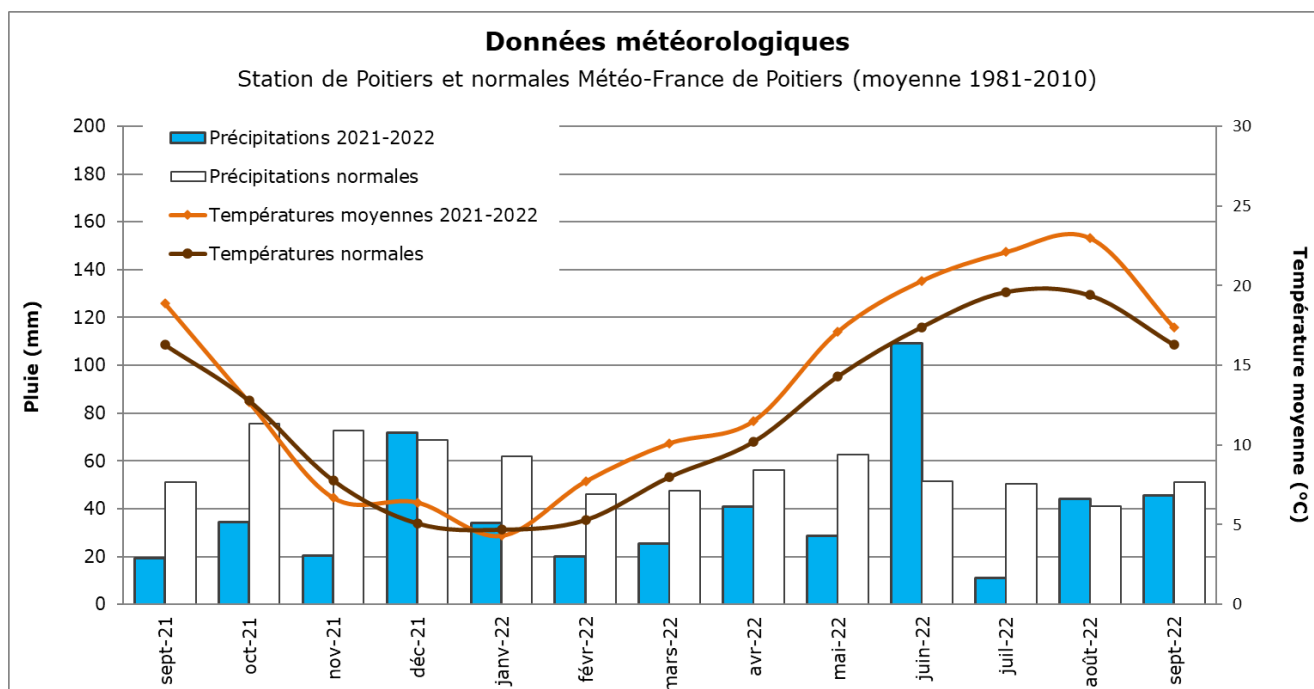
L'évolution des œufs de mildiou et les maladies du bois sont étudiées dans une seule parcelle.

Le suivi des ravageurs avec des pièges sexuels a été mis en place dans 13 sites pour les vers de la grappe. Enfin, le suivi des cicadelles des grillures avec des pièges chromatiques est réalisé dans 4 parcelles.

Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.

En complément, les observations sont enrichies par des signalements ponctuels qui sont remontés par les viticulteurs ou techniciens de terrain au fil de l'eau. Ponctuellement, les observations moins formelles comme les tours de plaine sont également recueillies et viennent alimenter le bulletin.

Conditions climatiques



Automne 2021 (sept/oct/nov/déc) : très sec.

Les températures moyennes automnales sont à peine 0.7°C au-dessus de la normale. Les cumuls de précipitations sur la même période sont largement déficitaires (-45 %) par rapport à un automne normal. Excepté le mois de décembre 2021, qui a été doux mais arrosé, les premiers mois d'automne sont quant à eux, très secs.

Hiver 2021-2022 (janv/fév/mars) : hiver doux et peu pluvieux.

Les mois de février et mars sont plus chauds (+2.2°C) que la normale. Le déficit hydrique constaté à l'automne 2021 a continué à se creuser durant l'hiver 2021-2022. Le cumul des précipitations enregistré durant les trois mois d'hiver représente environ la moitié d'un cumul normal de la moyenne trentenaire.

Printemps 2022 (avril/mai/juin) : peu pluvieux, chaud et ensoleillé.

Dans la continuité du constat hivernal, les mois d'avril et de mai restent très secs (respectivement -27 % et -54 % de déficit hydrique) tandis que juin (+112 %) est excédentaire.

Nous notons un épisode de gel dans les nuits du 03 et du 04 avril, touchant le vignoble du Haut-Poitou sur les cépages les plus précoces qui commençaient à débourrer.

Les températures moyennes du printemps 2022 sont au-delà de la normale avec une vague de chaleur exceptionnelle du 15 au 20 juin.

Parallèlement à la hausse des températures moyennes, les heures d'ensoleillement de ce printemps 2022 ont bien augmenté par rapport à la moyenne trentenaire : en avril (+21 %), en mai (+43 %) et en juin (+16 %).

Été 2022 : chaud et sec.

Avec une augmentation de +2.3°C et avec deux vagues de chaleur supplémentaires (du 12 au 25 juillet et du 31 juillet au 13 août), l'été 2022 est classé au deuxième rang des étés les plus chauds depuis 1900, derrière l'été 2003 (source Météo France).

Données climatiques Station de Poitiers	Normales saisonniers (Janvier à novembre)	Année 2020 (Janvier à novembre)	Année 2021 (Janvier à novembre)	Année 2022 (Janvier à novembre)
Moyenne des températures minimales en °C	7.2	9.4	7.6	9.2
Moyenne des températures maximales en °C	17.4	19.4	17.6	20.0
Moyenne des températures moyenne en °C	12.3	14.4	12.6	14.6
Cumul des précipitations en mm	616,8	496	495,3	488,1

En ce qui concerne les températures moyennes, l'année 2022 se caractérise par une augmentation des températures de plus de 2°C au-dessus des normales. Elle est plus proche de 2020 que de 2021 qui s'approchait de la moyenne trentenaire.

Par contre, les cumuls de pluies depuis le début de l'année restent sensiblement les mêmes que ceux des années 2020 et 2021 avec un déficit de près de 120/130 mm par rapport à la moyenne trentenaire.

Stade phénologique (échelle BBCH)

- Sauvignon et Chardonnay

Depuis 2010, première année d'édition du BSV Haut-Poitou, l'année de référence en précocité est 2011 et l'année de référence tardive est 2013.

Pour le cépage Sauvignon

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	29-mai	05-juil
Année de référence tardive	05-juil	13-août
Année 2021	18-juin	20-juil
Année 2022	03-juin	12-juil

Pour le cépage Chardonnay

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	24-mai	27-juin
Année de référence tardive	02-juil	06-août
Année 2021	15-juin	20-juil
Année 2022	26-mai	12-juil

Comme en 2021, les belles journées de février-mars avec des températures chaudes pour la saison, ont favorisé le développement des bourgeons. Le débourrement a été relativement rapide surtout sur Chardonnay où le stade éclatement des bourgeons à première feuille étalée est atteint lors de notre tournée du 04 Avril 2022.

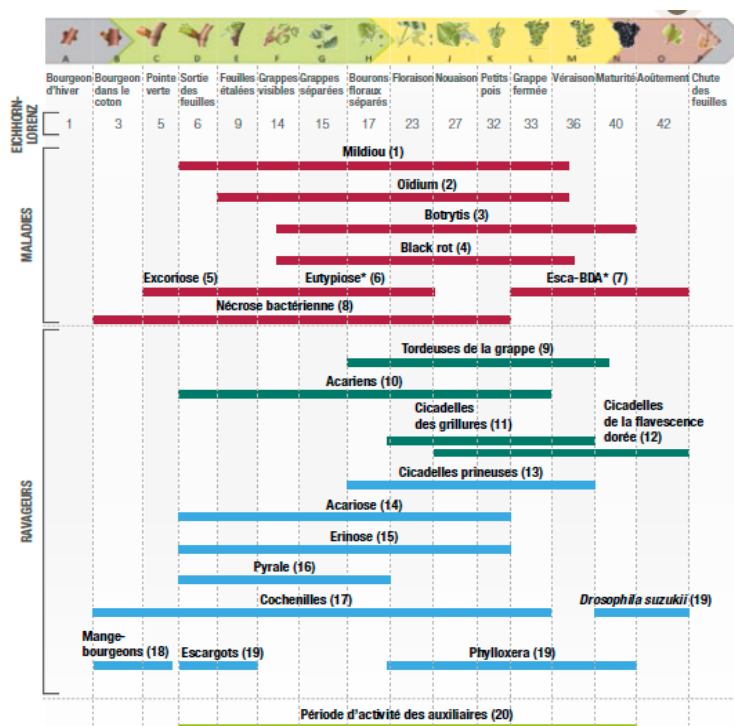
Les deux nuits du 03 et 04 avril 2022, où le thermomètre est descendu entre -3 et -5°C, ont engendré des dégâts de gel notables surtout sur les cépages précoces. Les dégâts observés allaient sur les bourgeons débourrés de quelques-uns touchés à près de 50-60% d'entre eux impactés par le gel.

Comme en 2021, le sauvignon est au stade moyen 2-3 feuilles étalées et le chardonnay au stade 4 feuilles étalées fin avril.

Avec des semaines chaudes et ensoleillées, la phénologie de la vigne est galopante. Au 10 mai, le chardonnay est au stade boutons floraux agglomérés (BFA). Une semaine plus tard, chardonnay et sauvignon sont entre le stade BFA et boutons floraux séparés (BFA). Les premières fleurs sont constatées le 24 mai 2022 soit près de 3 semaines d'avance par rapport à 2021. Le 21 juin, la phénologie garde une avance de plus de deux semaines et quelques grappes de Chardonnay approchent du stade fermeture. La fermeture complète de la grappe sera actée pour les deux cépages à la date du 12 juillet, soit une semaine d'avance par rapport à 2021.

Etat sanitaire du vignoble

Périodes d'observation des problèmes sanitaires de la vigne (réf : Guide de l'observateur)



Les maladies

Le réseau des témoins non-traités (TNT) se compose de 4 parcelles de Chardonnay et d'une parcelle de Sauvignon :

- Neuville du Poitou
- Mirebeau
- Marigny-Brizay
- Thurageau
- Chouppes (Sauvignon)

Chaque parcelle témoin est accompagnée de sa parcelle de référence qui est constituée du reste de la parcelle.

Le témoin est arrêté en accord avec le propriétaire lorsque les maladies deviennent trop virulentes.

En parallèle, des parcelles de référence sont suivies.

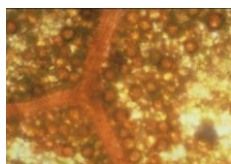
• **Le Mildiou**

Œufs d'hiver

Depuis de nombreuses années, FREDON NA (site de Cognac) réalise le suivi de la germination des œufs de Mildiou.

Des morceaux de feuilles de vigne contaminées en année n-1 sont conservés au sol pendant l'hiver dans le vignoble afin de subir les mêmes conditions climatiques que la vigne.

La germination des macroconidies est surveillée à partir de début avril, après passage en chambre humide de ces fragments à température constante de 20°C. Lorsque celle-ci se fait en moins de 24 h alors la maturité est atteinte.



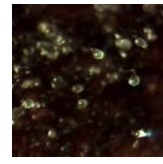
Œufs d'hiver



Echantillon de feuilles



Conservation



Germination des œufs

La combinaison des données climatique et des données biologiques, complétée par le suivi du modèle potentiel système de l'IFV permettent de réaliser une analyse hebdomadaire des risques de l'évolution de la maladie.

Durée d'incubation du mildiou en fonction de la température

(Source : Guide Viticulture Durable Charentaise)

Température (°C)	12	14	16	18	20	22	24	26	28
Incubation (jours)	14	10	8	6	5	4	4	4	6

• **Suivi de la maturation des œufs**

En 2022, la date de maturité des œufs de mildiou pour le vignoble du Haut-Poitou se situe autour du 11 mai.

• **Les données du modèle**

Le 26 avril 2022, le modèle Potentiel Système® calcule les premières contaminations pré-épidémiques (interprétation IFV). Avec des conditions climatiques printanières défavorables au développement du mildiou, le modèle calcule les toutes premières contaminations épidémiques du 17 au 23 mai (cumul de pluies de 10 mm à Thurageau, 8.5 mm à Mirebeau et 12.3 mm à St Georges les Baillargeaux). Le risque potentiel restera faible pendant 1 mois et passera à fort avec une généralisation des contaminations sur l'ensemble du vignoble du 22 au 27 juin, période où les conditions météorologiques ont été très favorables au mildiou (cumul de pluies de 38 mm à Thurageau, 29 mm à Maisonneuve et 44 mm à Marigny-Brizay). Jusqu'au 19 juillet, le risque potentiel va se maintenir à un niveau très fort, toutefois, le modèle ne calculera pas de nouvelles contaminations épidémiques compte tenu des conditions sèches enregistrées.

- **Les observations en parcelles**

La première tache de mildiou a été observée par un membre du réseau sur pampre le 12 mai. Avec des conditions climatiques très défavorables au développement du mildiou, les premières taches de mildiou observées en témoin non-traité seront notées le 07 juin uniquement sur le TNT de Marigny-Brizay. Sur ce dernier, nous compterons une fréquence de 8 % de ceps atteints au 13 juin puis 20 % de ceps atteints au 20 juin. A cette date, les températures sont caniculaires, ce qui explique que les taches ne sont pas sporulées. En même temps, nous notons 3 parcelles de référence sur 9 (en conditions protégées) avec la présence de quelques taches.



Premières taches de mildiou-12 mai 2022
(Crédit Photo : D. CHALLEAU – OBSERVATEUR)

Le 27 juin, nous observons le premier symptôme sur grappe (rot brun) sur la commune de Marigny-Brizay.

Début juillet, nous enregistrons une forte sortie de taches sur jeunes feuilles (conséquence des précipitations du 22 au 27 juin) sur les TNT de Marigny-Brizay et de Neuville de Poitou mais pas de progression sur grappe.

Mi-juillet, 3 TNT sur 4 sont touchés par le mildiou avec moins de 20 % de ceps atteints par la maladie à Neuville et Mirebeau, par contre 100 % des ceps montrent au moins un symptôme de mildiou à Marigny-Brizay avec une fréquence sur grappe égale à 36 %.

Aucun symptôme de mildiou n'a été observé au cours de la saison sur le TNT de Chouppes.

Le TNT de Thurageau a été arrêté vers le 20 juin à cause d'une forte pression d'oïdium, avant cette date, aucun symptôme de mildiou n'avait été observé.

Absence de mildiou	Présence faible à moyenne	Présence moyenne à forte	Présence forte
TNT CHOUPPES	TNT MIREBEAU ET NEUVILLE	TNT MARIGNY-BRIZAY	

Pression du mildiou dans les témoins non-traités

Les calculs du modèle Potentiel Système® ont été globalement en phase avec les observations de terrain en ce qui concerne le mildiou.

Les conditions sèches de printemps et les trois vagues de chaleur que nous avons connues ont été défavorables au développement du mildiou. Elles ont facilité d'autant plus la gestion de cette maladie à l'échelle du vignoble. Nos notations de pré-vendanges sur les parcelles observées le 24 août ont confirmé le bon état sanitaire vis-à-vis du mildiou et la quasi-absence de la maladie sur grappe.

📖 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium**

La période de **réceptivité maximale se situe entre le stade 57 (boutons floraux séparés), et le stade 79 (fin de la fermeture de la grappe).**

Le stade de sensibilité maximale à l'Oïdium est atteint le 17 mai pour les cépages chardonnay et sauvignon.

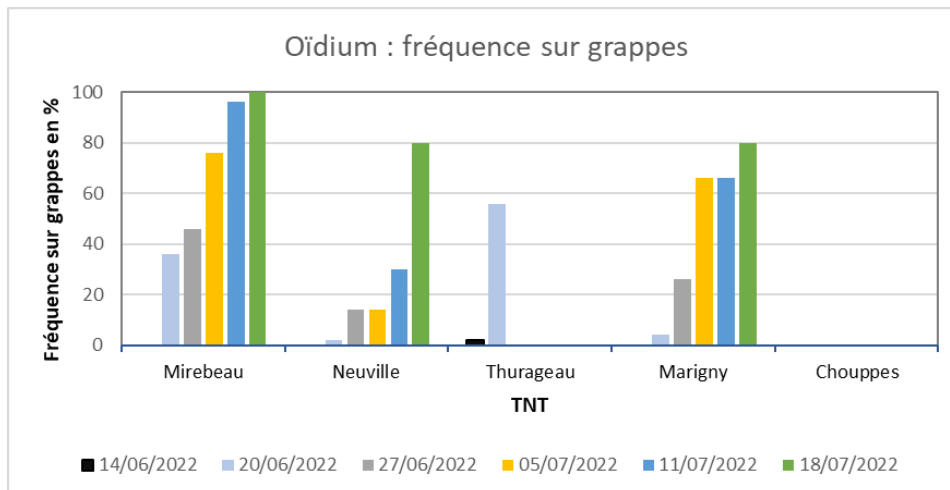
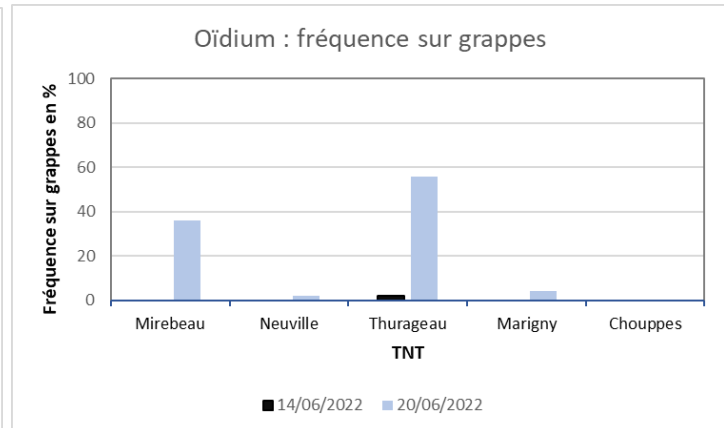
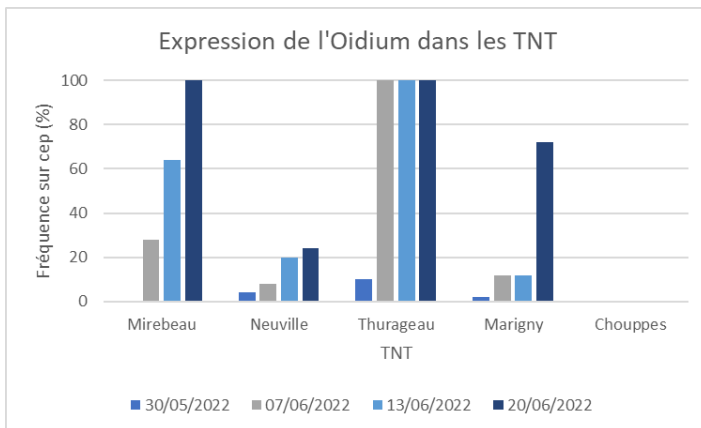
- **Les données du modèle**

Première semaine de mai, le modèle Potentiel Système® calcule les toutes premières contaminations pré-épidémiques.

Les premières contaminations épidémiques à l'échelle du vignoble sont calculées la semaine d'après. Le risque potentiel va rester globalement fort jusqu'à la mi-juin mais le modèle calcule un nombre d'organes contaminés qui reste faible. A partir du 20 juin, le risque potentiel va commencer à s'amoinrir, confirmer sa baisse et rester faible jusqu'au 12 juillet (fermeture complète de la grappe).

- **Les observations en parcelles**

Le 30 mai, les premières taches d'oïdium sont détectées dans les témoins non-traités (TNT) de Thurageau, Marigny-Brizay et Neuville du Poitou. La semaine d'après, le 07 juin, le TNT de Mirebeau est touché lui aussi par la maladie alors qu'elle est absente du TNT de Chouppes. Toujours le 07 juin, nous constatons que l'oïdium a continué de progresser dans les 3 premiers TNT ; celui de Thurageau (parcelle ultrasensible) est déjà à une fréquence de 100% des ceps atteints. Le 14 juin, le TNT de Thurageau (réduit à 5 ceps) montre les premiers symptômes sur grappes. La semaine suivante (20 juin), 52 % des grappes sont atteintes dans le TNT de Thurageau qui sera arrêté dans la foulée. A la même date, 100 % des ceps sont atteints sur le TNT de Mirebeau et un tiers des grappes sont touchées. Les symptômes sur grappes progresseront dans les 4 TNT touchés pour atteindre une fréquence sur grappes de 100 % à Mirebeau, sûrement 100% à Thurageau s'il n'avait pas été arrêté et de 80% à Neuville du Poitou et Marigny-Brizay. Aucun symptôme d'oïdium n'a été décelé sur le TNT de Chouppes.



En conditions protégées, la situation « oïdium » a été bien maîtrisée sur l'ensemble du vignoble, ce qui a été confirmé lors de notre comptage avant récolte du 24 août dernier.

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

- **Black rot**

Relativement discret sur le vignoble du Haut-Poitou, le black rot a été retrouvé sur grappe dans une parcelle de référence de manière non négligeable. Le 11 juillet dernier, nous avons enregistré une fréquence sur grappes de 56 % avec des intensités plus ou moins fortes. Cette sortie sur grappes est sans aucun doute le résultat de contaminations épidémiques survenues suite aux précipitations supérieures à 35 mm entre le 22 et le 25 juin dernier. Dans une moindre mesure, nous en avons observé aussi sur une parcelle à Marigny-Brizay (seulement 4 grappes touchées pour 50 observées).



Dégâts de black rot sur grappes (secteur Beaumont- st- Cyr, le 11/07/2022)

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

Historiquement, le vignoble du Haut-Poitou est rarement impacté par cette maladie. Toutefois, il conviendra de rester vigilant et de ne pas la sous-estimer. Dans les parcelles où le black rot s'est exprimé cette année sur grappes, il faudra mettre en place les mesures prophylactiques décrites dans la fiche ci-dessous.

[📖 Consultez la fiche « **black rot** » du Guide de l'Observateur](#)

- **Botrytis**

Nos comptages du 24 août ont permis de mettre en évidence le peu de présence de Botrytis, excepté dans une parcelle de sauvignon où la fréquence était élevée mais où l'intensité était faible. En effet, 74 % des grappes présentaient de la pourriture mais seulement sur 1, 2 ou 3 baies dans la plupart des cas. Les tordeuses ne pouvaient pas en être la cause car le nombre de perforations décompté pour 100 grappes était faible (4 perforations).

Le début des vendanges, à la fin du mois d'août, et les conditions climatiques ont été propices à une récolte saine dans l'ensemble.

[📖 Consultez la fiche « **Botrytis** » du Guide de l'Observateur](#)

- **Maladies du bois**

Dans le cadre de la surveillance des maladies du bois, une parcelle est suivie depuis 2011.

Cépage : Sauvignon

Porte greffe : Fercal

Année de plantation : 2004

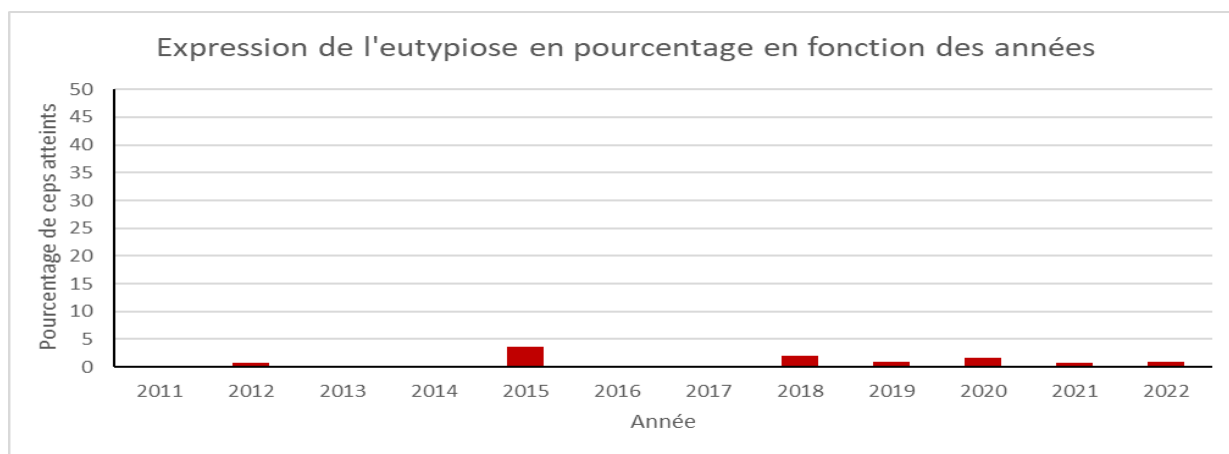
Suivi : 6 rangs, soit 583 ceps

- **Les observations de l'année**

- **Eutypiose**

Les notations sont réalisées fin mai.

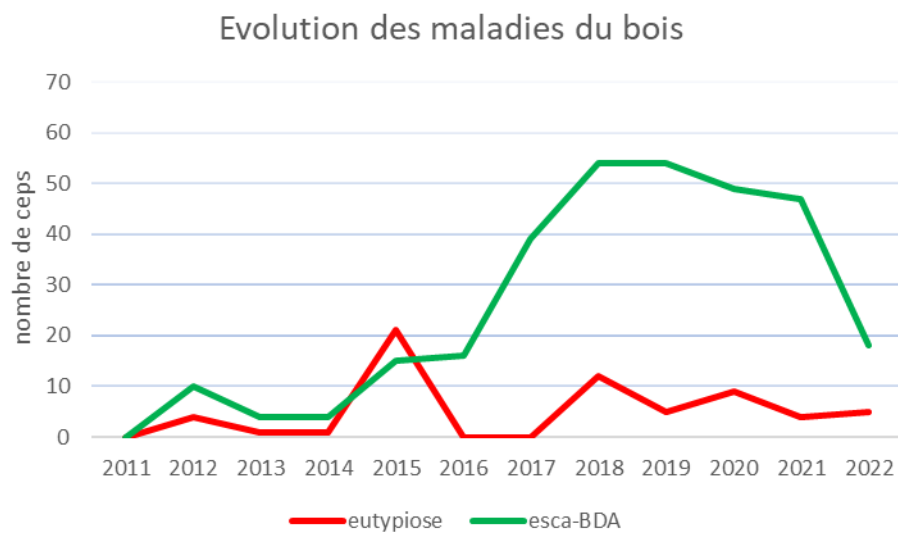
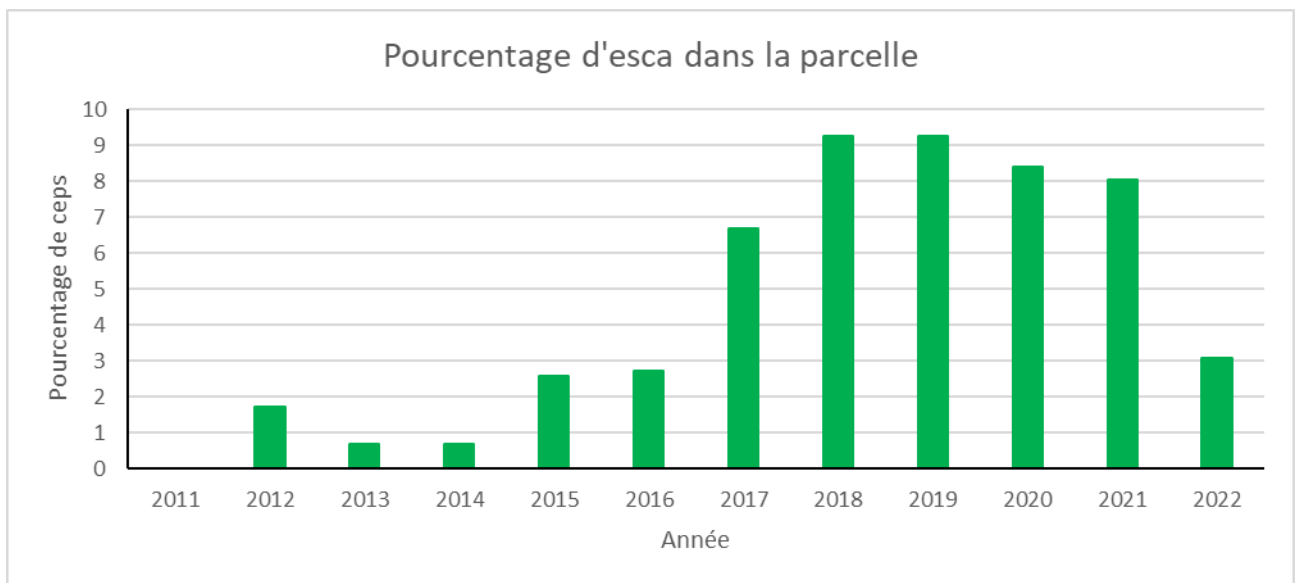
L'expression de cette maladie reste depuis plusieurs années à un niveau relativement faible.





- **Esca-Black dead arm**

Les premiers symptômes au vignoble sont visibles dès le début du mois de juin.
Les notations de ce suivi sont réalisées en septembre.



En 2012, soit 8 ans après plantation, les premiers symptômes de maladies du bois (eutypiose et esca) ont été constatés. L'expression de l'Eutypiose reste depuis les 5 dernières années à un niveau relativement faible. En revanche, le niveau d'expression de l'esca est élevé depuis 5 ans. Cette année, le cumul d'expression des symptômes d'intensité faible et forte est de l'ordre de 8 %. Depuis 2017, le viticulteur a entrepris une démarche de complantation plus ou moins contrariée par des épisodes de gel. Malgré tout, nous notons entre 15 et 20 % de ceps improductifs dans la parcelle à ce jour, impactant fortement les rendements.

Remarque : 2016 - parcelle gelée

Afin de lutter contre les maladies du bois, il convient de :

- Marquer les ceps malades pour les retrouver l'hiver afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu productifs ou sont carrément improductifs.
- Limiter autant que possible les plaies de taille et préférer une taille tardive.
- Contenir la vigueur

 **Consultez la fiche « [Esca et Black Dead Arm](#) » du Guide de l'Observateur**

Ravageurs

• Vers de la grappe

Quelques éléments de biologie

Pour Eudémis et Cochylys, la sortie de diapause fait suite à une certaine quantité d'énergie thermique reçue par la chrysalide. L'émergence des papillons peut s'étaler sur 2 à 4 semaines. La Cochylys émerge généralement avant l'Eudémis. On observe les premiers adultes début avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (sortie des mâles avant les femelles).

En première génération (G1), la chenille présente un stade baladeur, elle perfore les boutons floraux qu'elle agglomère par un fil soyeux : le glomérule. La nymphose dure une quinzaine de jours.

En seconde génération (G2), la chenille perfore les baies ce qui facilitera le développement du botrytis si les conditions météorologiques s'y prêtent.

Les données de piégeage sont transmises par les observateurs tous les lundis. Elles nous permettent d'élaborer la courbe de vol ci-après. Ainsi, nous pouvons définir les débuts de vol, les pics et la fin des vols pour chacune des générations. Les indications qui en résultent, nous permettent de positionner les périodes de comptages des glomérules pour la G1 et de comptages des perforations pour la G2.

En Haut-Poitou, les 26 pièges tordeuses à phéromones (13 cochylys et 13 eudémis) ont été posés début avril.

Le calcul du vol théorique réalisé avec le modèle de ROEHRICH (le cumul des températures moyennes à partir du 1er février doit atteindre 560°C) était attendu semaine 14 (BSV n°1). Avec les températures froides et pluvieuses, les premières captures de Cochylys ont été enregistrées semaine 15, soit une semaine plus tard que prévu par le modèle.

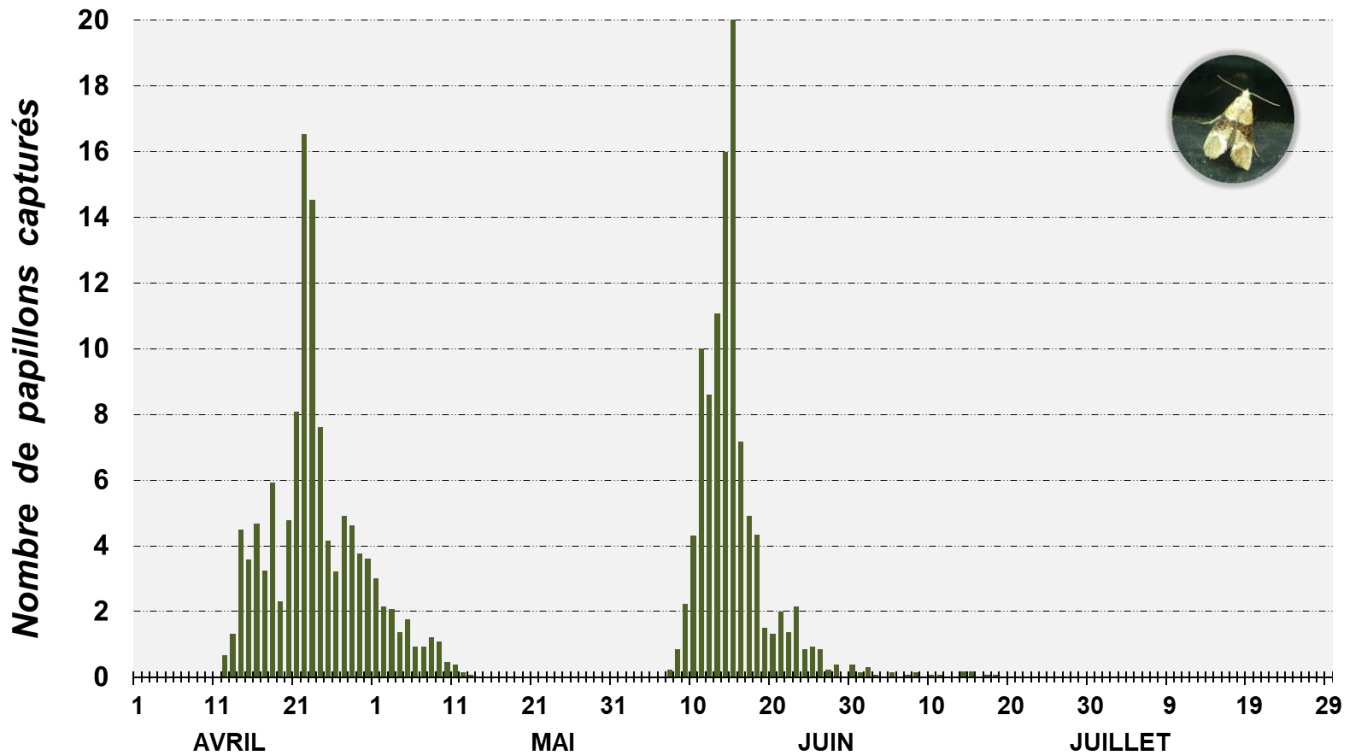
Cochylys

• 1^{ère} Génération

Cette année, le vol a débuté 12 avril, le pic du vol de première génération (G1) est atteint le 22 avril. Les précipitations du 24 et 25 avril ont été défavorables au vol G1. Aussi, à partir du 24 avril, le nombre de captures décroît puis s'arrête complètement le 9 mai. On note, 1509 captures dans nos pièges pour la G1. Avec un pic, semaine 16 ou 700 papillons ont été piégés.

Cette année, l'intensité de piégeage est nettement supérieure aux deux dernières années. En effet, nous constatons, au pic du vol, en moyenne ramené sur l'ensemble des pièges, 17 captures contre 2 en 2021 et 7 en 2020.

Les pièges les plus actifs sont sur les communes de Doux, Maisonneuve, Thurageau. En revanche, peu ou pas de captures sont observées dans les pièges positionnés sur Mirebeau, Marigny-Brizay, Vendeuivre du Poitou, Neuville du Poitou et Beaumont.



• 2^{ème} Génération

Le vol de seconde génération (G2) a débuté le 7 juin et s'est estompé à partir du 16 juin. Le pic de vol a été observé le 15 juin. Nous constatons que jusqu'au 15 juillet un bruit de fond persiste et quelques papillons sont piégés.

Le nombre de captures pour le vol G2 est de l'ordre de 1400 papillons. Comme pour la G1, nous constatons les mêmes zones de piégeage.

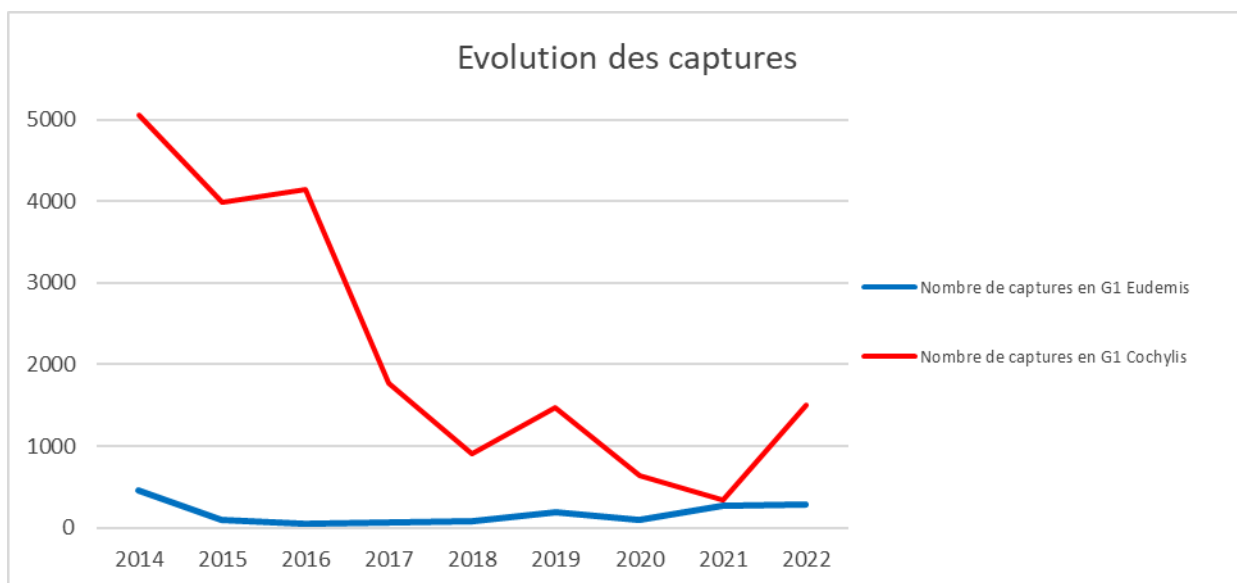
Au pic du vol en deuxième génération, l'intensité de piégeage a été très forte. Soit 34 papillons en moyenne. Piégeage bien supérieure aux années précédentes (4 en 2020 et 2021 et 18 papillons en moyenne au pic vol en 2019).

Les conditions particulièrement clémentes du printemps semblent avoir eu une forte incidence sur l'intensité des vols de première et deuxième génération.

Eudémis

Cette année encore, nous constatons une hausse des captures d'Eudémis, notamment à Marigny Brizay, Beaumont et Neuville du Poitou. Même si globalement l'intensité dans le vignoble du Haut-Poitou reste stable.

A ce jour, l'espèce dominante de tordeuse piégée reste Cochylis.



- **Dégâts**

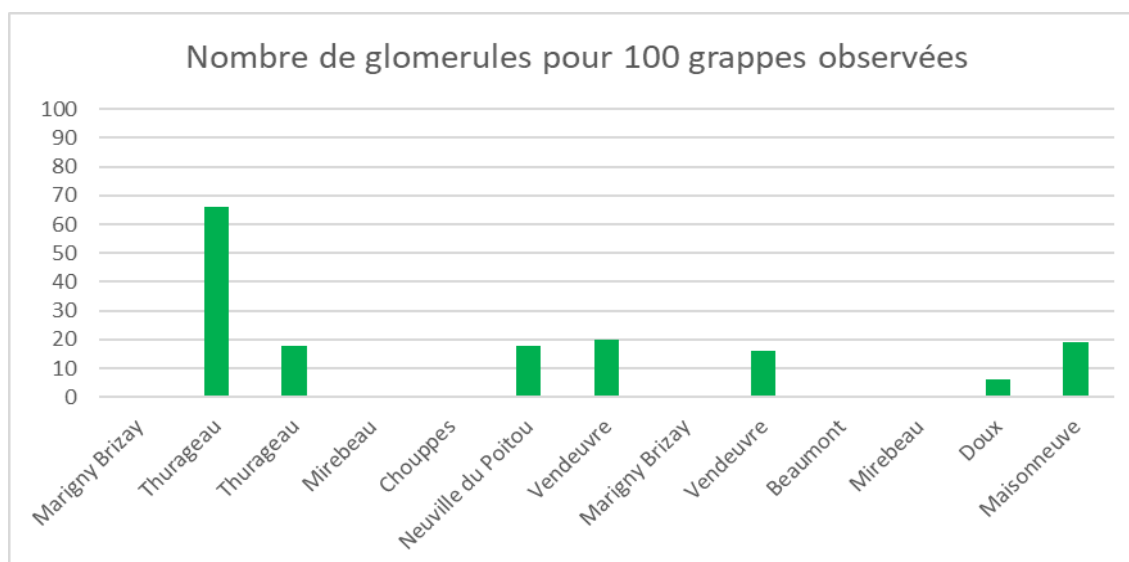
Les comptages de glomérules ont été réalisés après la floraison (BSV n°9 et 10).



Chenille de Cochylis et Glomérules
(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

En Haut-Poitou, le seuil indicatif de risque est de **50 glomérules pour 100 grappes observées**.

Sur 13 comptages réalisés, un seul dépassement du seuil indicatif de risque a été observé cette année à Thurageau.



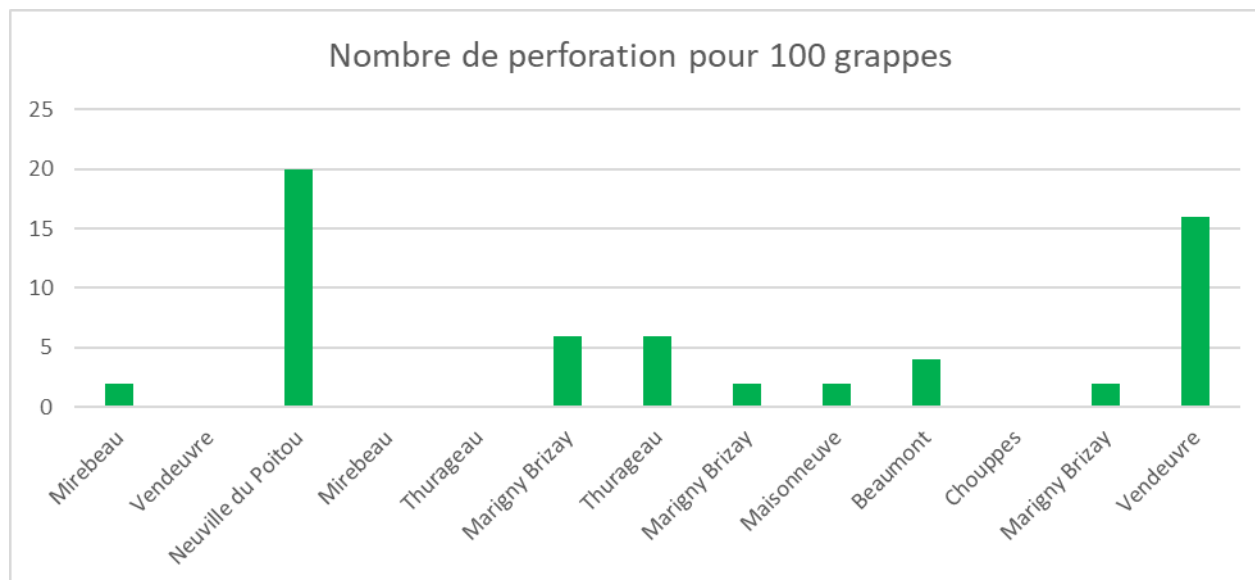
- **Comptage des perforations à fermeture de la grappe :**

Le seuil indicatif de risque s'établit à **10 perforations pour 100 grappes**.

Sur 12 parcelles observées, aucun dépassement de seuil n'est constaté (comptage réalisé le 11 juillet).

Grâce aux conditions météorologiques favorables (temps sec) en pré-vendange et pendant la vendange, les perforations de tordeuses, portes d'entrée du botrytis, ont été peu impactantes cette année.

- **Comptage des perforations en pré récolte le 24/08/2022**



[Consultez la fiche technique « vers de la grappe »](#)

- **Les cicadelles**

- **Les cicadelles vertes**

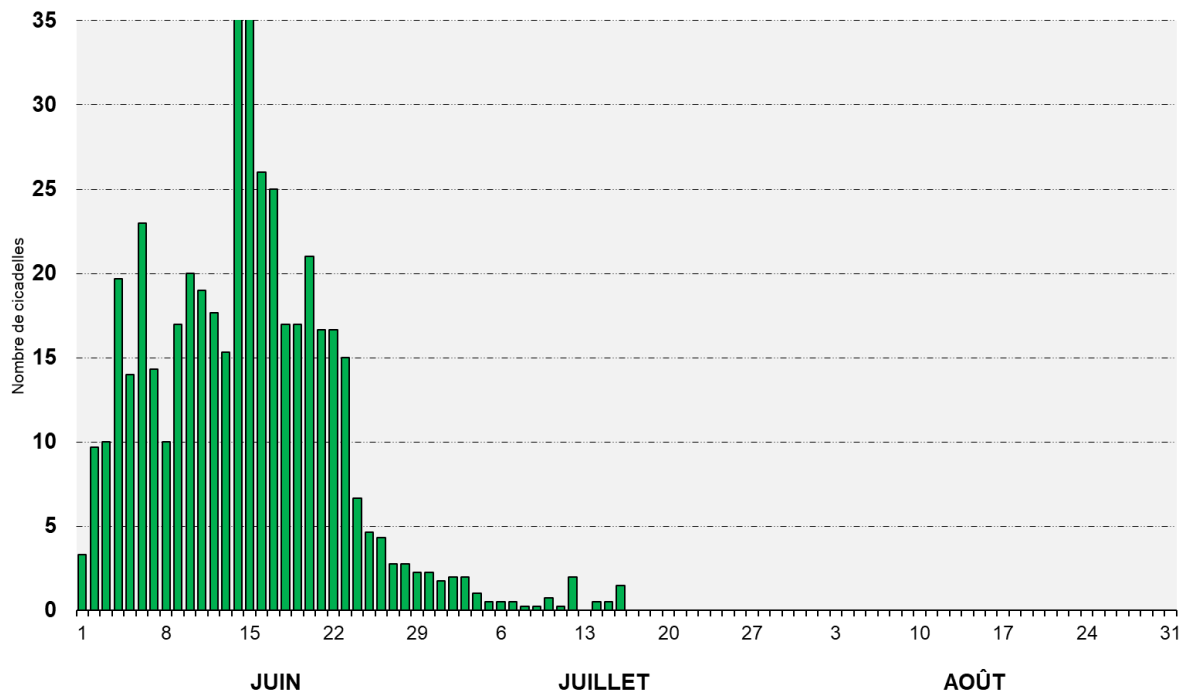


Cicadelle des grillures

(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

Le piégeage des cicadelles vertes adultes sert à connaître la dynamique des vols. Il permet d'optimiser les comptages de larves, d'évaluer les risques et d'alerter préventivement avant les dégâts.

La surveillance des larves se fait 3 semaines après le pic de vol, les cicadelles pouvant être à l'origine de dégâts avant véraison (grillures des pourtours des feuilles). Le seuil indicatif de risque retenu pour le vignoble du Haut-Poitou est de **50 larves pour 100 feuilles observées**.



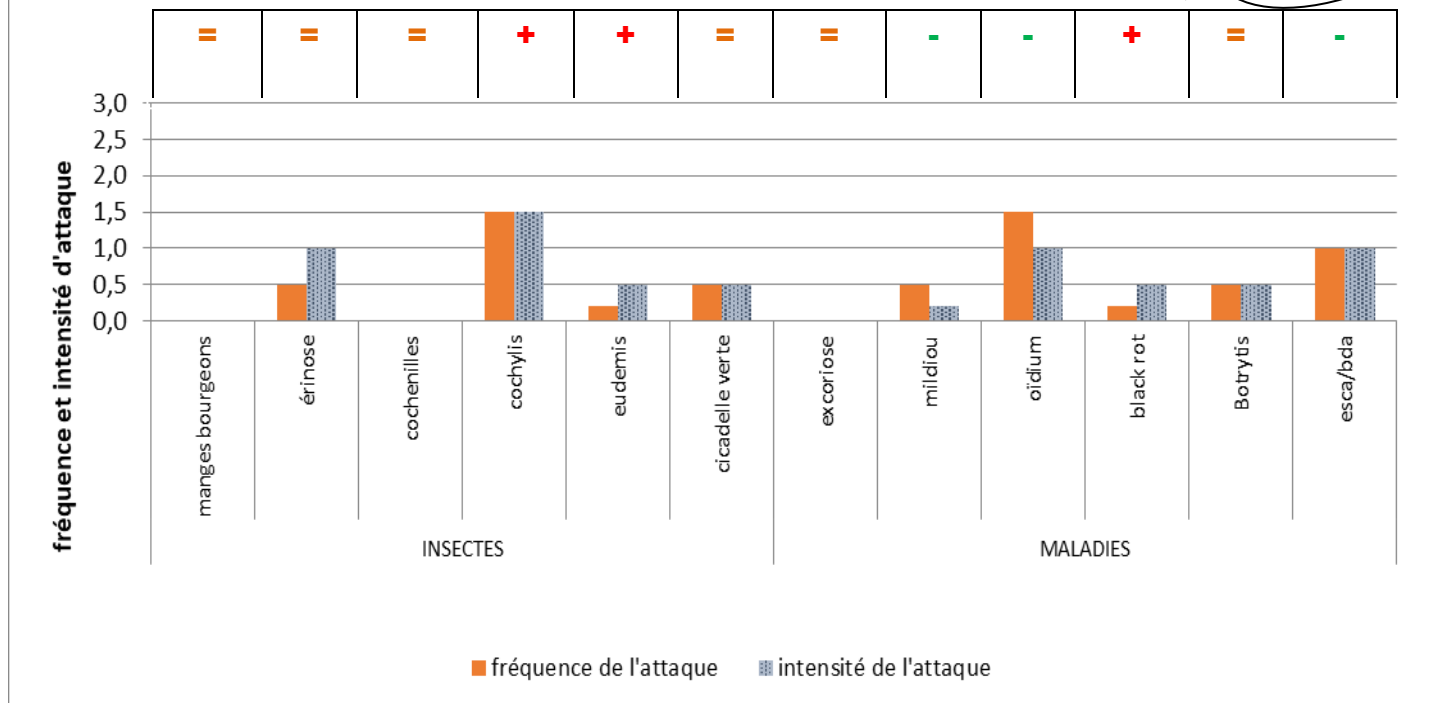
En 2022, le pic de vol est atteint autour du 15 juin soit une dizaine de jours avant 2021 et 2020.

Les premiers comptages fait le 11 juillet portent sur 14 parcelles dont 2 sont au-delà du seuil indicatif de risque. Le deuxième comptage réalisé le 18 juillet porte sur 10 parcelles dont un comptage est supérieur au seuil indiqué. Puis lors de nos observations de pré-vendanges, aucun dégât sur le feuillage n'a été constaté et aucun dégât significatif ne nous a été signalé.

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV vigne Haut Poitou 2022

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

Evolution par rapport à la campagne précédente



Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), la Coopérative Terrena, la Coopérative Centre Ouest Céréales, les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".